



LIGUE D'ESCRIME DE L'ACADEMIE DE LYON
FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

Challenge International d'Escrime René Queyroux

2 et 3 avril 2011

Epée, Fleuret et Sabre

(Réservé aux dames et aux hommes nés avant le 31/12/1971)

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Catégories d'âge :

V1 Tireurs nés entre le 1^{er} septembre 1961 et le 31 décembre 1971

V2 Tireurs nés entre le 1^{er} septembre 1951 et le 31 août 1961 (A de la FIE)

V3 Tireurs nés avant le 1^{er} septembre 1951 (B de la FIE)

Nota : la catégorie V4 (C de la FIE) concerne les tireurs nés avant le 1^{er} septembre 1941. Ils seront assimilés aux V3 en tirant dans cette catégorie et en bénéficiant du handicap des V3.

Armes :

Fleuret, Sabre et Epée pour les dames et les hommes.

Organisation :

Ligue d'escrime de l'académie de LYON (Commission vétérans).

Adresse :

Gymnase COLBERT
1, rue Louis CHAPUY
69008 - LYON (France)



Rhône-Alpes Région

1, rue Louis Chapuy - 69008 LYON

Téléphone : 04 78 75 36 37-Télécopie : 04 78 01 78 48

Mél : ligue@escrime-ligue-lyon.asso.fr – Site : <http://www.escrime-ligue-lyon.asso.fr>



Horaire des épreuves :

Arme	Sexe	Catégories	Date	Début Inscriptions	Scratch	Début Epreuve
Fleuret	Homme	"V1", "V2", "V3"	2 avril	10h15	10h45	11h00
	Dame	"V1", "V2", "V3"	2 avril	10h15	10h45	11h00
Sabre	Homme	"V1", "V2", "V3"	2 avril	13h30	14h00	14h15
	Dame	"V1", "V2", "V3"	2 avril	14h15	14h45	15h00
Epée	Homme	"V1", "V2", "V3"	3 avril	7h45	8h15	8h30
	Dame	"V1", "V2", "V3"	3 avril	11h15	11h45	12h00

Formule de chaque épreuve :

Conforme au règlement des circuits nationaux de la FFE - Catégorie Vétérans

- Femmes et hommes tirent séparément
- Les catégories "V1", "V2" et "V3" sont mélangées, uniquement pour les tours de poules.
- Aucun éliminé à l'issue du ou des tours de poules.

1 - Tours de poules

Jusqu'à 30 participants: 1 seul tour de poules avec un maximum de 10 participants par poule. A partir de 8, les poules seront dédoublées.

A partir de 31 participants: 2 tours de poules de 6 ou de 5 tireurs.

Nota : Exceptionnellement, en cas d'une participation particulièrement importante de tireurs par rapport au nombre de pistes, et pour se limiter à une seule vague, le nombre de participants par poule pourra être supérieur à 6.

Les assauts se tirent en 5 touches et 3 minutes avec application d'un handicap négatif si la catégorie des deux tireurs est différente. Le handicap sera d'une touche par différence de Catégorie.

Rappel du calcul des touches de handicap négatif :

V1 contre V2 : une touche de handicap négatif pour le V1.

V2 contre V3 : une touche de handicap négatif pour le V2.

V1 contre V3 : deux touches de handicap négatif pour le V1.

Rappel : les V4 sont assimilés aux V3

Le premier tour de poules sera établi sur la base du dernier classement national disponible.

Le deuxième tour de poules sera établi sur la base du premier tour.

2 - Tableaux d'élimination directe

- Séparés par sexe et par catégorie conformément au règlement du circuit vétérans.
- Etablis sur la base des résultats du ou des 2 tours de poules.
- Matches en 10 touches, 2 manches de 3 mn, pause d'une minute entre chaque manche.

Rappel : les V4 tirent avec les V3 et sont classés avec les V3



Conditions d'engagement :

Licence FFE pour les tireurs licenciés dans un club français, licence nationale ou FIE pour les étrangers non licenciés dans un club français.

Equipement conforme aux normes de sécurité FFE.

Engagement :

Montant de l'engagement : 12 euros par arme

Pour les licenciés FFE, les Clubs devront engager leurs tireurs et leurs arbitres avec le système " Engagements en ligne" sur le site internet de la FFE.

Les tireurs étrangers pourront s'inscrire sur le site du Challenge International René QUEYROUX:

www.challenge-international-rene-queyroux.org

Nota : Les inscriptions devront être enregistrées ou reçues le mercredi 30 mars 2011 avant minuit (23h59) (Cf. CD FFE du 19/09/2009)

En cas de problèmes, veuillez joindre la Ligue d'Escrime de l'Académie de Lyon

Téléphone : 04 78 75 36 37 - Fax : 04 78 01 78 48

Mail : ligue@escrime-ligue-lyon.asso.fr

Arbitrage :

Les clubs qui engagent plus de trois tireurs, hommes et dames, à la même arme, sont tenus de présenter un arbitre. Celui-ci doit être au moins en formation régionale. Il n'appartient pas obligatoirement au club concerné, ni à sa ligue, ni même à sa zone.

Nota : des tireurs arbitres pourront être sollicités conformément aux modalités précisées dans le cahier des charges de l'organisation des circuits nationaux Vétérans.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des droits d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclus de la compétition.

Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement à l'organisateur. (Décision CD FFE du 29/03/2008)

En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, par des pièces officielles (carte d'identité, permis de conduire...) auprès du directoire technique sous peine d'exclusion de l'épreuve.



Récompenses :

Au minimum, les quatre premiers de chaque catégorie "V1", "V2" et "V3" seront récompensés et à l'occasion de cette compétition des trophées seront mis en jeu pour chaque arme (EH, ED, FH, FD, SH et SD).

Modalités d'attribution des trophées :

Dans chacune de ces armes, un trophée sera remis au vainqueur "V1" ou "V2" ou "V3" ayant le meilleur indice (rapport TD/TR) sur le tableau d'élimination directe.

Les trophées seront attribués définitivement au tireur l'ayant remporté le plus grand nombre de fois sur une période de 5 ans ou en cas d'égalité au tireur ayant le meilleur indice.

Les trophées mis en jeu :

A l'Épée,

Chez les hommes le second trophée René QUEYROUX est remis en jeu pour la quatrième année.
Chez les dames, le second trophée Roger BARBAS est mis en jeu pour la troisième année.

Au fleuret,

Chez les hommes le premier trophée Guy CAMILLERI est remis en jeu pour la cinquième année.
Chez les dames le second trophée Pierre PETRIER est mis en jeu pour la première année.

Au Sabre,

Les trophées Bernard MOREL chez les hommes et Jean LAROYENNE chez les dames sont remis en jeu pour la cinquième année.

Directoire Technique :

Un directoire technique composé de trois membres (cf. réglementation en vigueur) sera désigné au début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige ou contestation émis pendant le déroulement de l'épreuve.

Il pourra, d'une manière générale, prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition en conformité avec les règlements de la FFE.

Responsabilité :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol de matériel, équipements, valeurs appartenant aux tireurs ou aux accompagnateurs.

Divers :

Des boissons et des sandwichs seront en vente dans l'enceinte de la compétition. Un stand de réparation et de vente de matériel sera présent sur le site pendant les deux jours, ainsi que divers stands.

